

(H)auteurs



DOSSIER
GRENOBLE,
QUE RESTE-T-IL DES
JEUX OLYMPIQUES ?

#04/HIVER/2018



DOSSIER

GRENOBLE, QUE RESTE-T-IL DES JEUX OLYMPIQUES ?

Difficile d'imaginer Grenoble sans sa rocade, sa gare, sa mairie, son palais des sports, sa Maison de la Culture... Qui sait encore aujourd'hui qu'ils font partie de l'héritage des Jeux que la Capitale des Alpes accueillait en 1968 ? Au moment d'en célébrer le cinquantième anniversaire, les historiens, les urbanistes, les architectes, les économistes, les sociologues grenoblois nous éclairent sur cette part oubliée de l'histoire de notre ville.





Les travaux olympiques ont changé le visage et l'image de Grenoble, avec la construction d'infrastructures et d'équipements, qui font aujourd'hui partie intégrante de son identité. Cinquante ans plus tard, rares pourtant sont ceux qui s'en souviennent et qui reconnaissent l'empreinte laissée par les Jeux un peu partout dans la ville.

GRENOBLE, DU PRESTIGE AUX VESTIGES OLYMPIQUES

Le 28 janvier 1964, le Comité international olympique (CIO) choisissait Grenoble pour l'organisation des X^e Jeux d'hiver. Le compte à rebours était alors lancé pour la capitale des Alpes jusqu'à la date d'ouverture des Jeux, le 6 février 1968. Le défi était immense car il ne s'agissait pas uniquement d'accueillir les compétitions sportives, mais bien de saisir l'opportunité offerte par cet événement international pour accélérer la transformation de la ville. L'enjeu était de présenter au monde Grenoble comme une ville moderne et dynamique.

Grenoble, ville candidate pour accueillir les JO

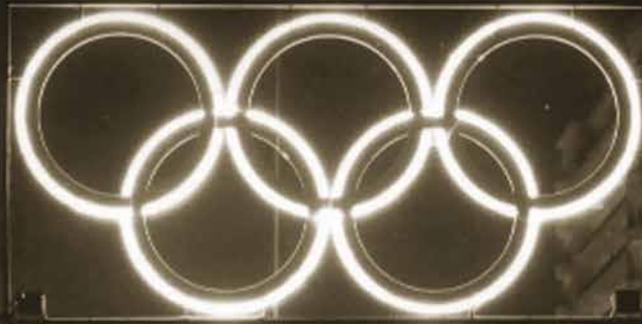
Le 30 décembre 1960, Albert Michallon, maire de la ville, dépose auprès du CIO la candidature de Grenoble pour les Jeux de 1968. Pourtant, «c'est Laurent Chappis, architecte et urbaniste, qui a initialement émis l'idée d'organiser les Jeux en Isère. Mais en réalité, il ne pensait pas à Gre-

noble, il pensait à Chamrousse» raconte Jean-François Lyon-Caen, architecte maître-assistant à l'École nationale d'architecture de Grenoble (ENSAG) et coordinateur de l'équipe de recherche architecture-paysage-montagne.

Et pour cause ! En 1958, Laurent Chappis est nommé urbaniste en chef de Chamrousse par le Préfet de l'Isère, Francis Raoul, avec pour mission de relancer le développement de la station. «Sa proposition d'organiser les Jeux Olympiques à Chamrousse devait permettre

d'assurer la réalisation de la station de Roche-Béranger, s'inspirant de la réussite des JO de 1960 à Squaw-Valley, en Californie, où les jeux furent le prétexte pour faire connaître au monde entier cette nouvelle station» ajoute-t-il. L'idée d'organiser les Jeux Olympiques séduit le Préfet de l'Isère, mais aussi Albert Michallon, maire de Grenoble. Et c'est finalement Grenoble, ville de plaine, qui se portera candidate, en associant plusieurs stations de ski dispersées dans trois massifs alentours :





Autrans, Villard-de-Lans, Saint-Nizier-du-Moucheron dans le Vercors, Chamrousse en Belle-donne, et l'Alpe d'Huez dans l'Oisans.

Grenoble qui était en concurrence avec Calgary (Canada), Lahti (Finlande), Sapporo (Japon), Oslo (Norvège) et Lake Placid (États-Unis), sera finalement choisie par le CIO le 28 janvier 1964.

Le chantier s'annonce gigantesque. L'organisation des Jeux nécessite des équipements sportifs, mais exige aussi des infrastructures et des services performants (transport, hébergement, télécommunications, etc.) dont la ville n'est pas pourvue. *«En réalité, tout était à faire à Grenoble, mais aussi dans les stations»*, reconnaît Jean-François Lyon-Caen.

Les investissements nécessaires vont au-delà des possibilités de la ville. Heureusement, l'État soutient fermement cette candidature. Pierre Chaix, maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes, spécialiste de l'économie du sport, rappelle que *«le Président de la République, Charles de Gaulle, voit dans l'organisation de ces Jeux un moyen d'accroître le prestige de la France tout en mettant en œuvre des projets de modernisation des stations de sports d'hiver pour promouvoir le tourisme.»*

Les sommes engagées pour les travaux seront donc colossales, mais largement prises en charge par l'État. Une aubaine pour l'agglomération grenobloise qui, asphyxiée par son propre développement, repensait déjà son plan d'urbanisme.

Une transformation urbaine nécessaire

Après la Seconde Guerre Mondiale, Grenoble et son agglomération connaissent une croissance économique et démographique sans précédent, passant de 166 000 habitants en 1954 à 236 000 en 1962. Cependant, la ville peine à structurer son expansion faute de planification

et cette croissance révèle très rapidement un manque d'équipements et d'infrastructures. En 1962, l'architecte-urbaniste Henri Bernard est désigné par l'État, pour réaliser le Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Grenoble, rassemblant Grenoble et ses vingt communes alentours. Deux mois après sa nomination, Henri Bernard rend son verdict : *«Le premier objectif est de déverrouiller Grenoble.»* Selon lui, sept verrous font obstacle à son développement urbain : *«le relief, les rivières, les voies ferrées, les terrains militaires, les cimetières, la nappe phréatique et les limites communales.»* Dans le Plan directeur qu'il achève en juillet 1963, Henri Bernard préconise donc le déplacement de la voie ferrée, la réalisation d'une voie express le long du Drac, le découpage du tissu urbain en mailles plus larges, mais aussi le déplacement au sud du centre de Grenoble avec la création d'un *«centre urbain d'affaires»*. Lors du conseil municipal du 27 juin 1963, Grenoble approuve ce plan, malgré les réserves de nombreuses communes.

Constructions olympiques : l'immense chantier

Henry Bernard voit dans la sélection de Grenoble pour l'organisation des JO *«un tremplin pour amorcer les premières infrastructures»* de son Plan directeur. Mais lors des élections de mars 1965, Albert Michallon est battu par Hubert Dubedout et le changement de municipalité va remettre en question le projet.

La préparation des JO de 1968 se trouve alors prise en tenaille entre l'urgence olympique et la volonté de la nouvelle municipalité d'amorcer une réflexion de fond sur la maîtrise de l'urbanisme grenoblois. Cette tâche est confiée à l'agence municipale d'urbanisme créée en janvier 1966. Les travaux de l'agence conduisent à l'abandon du Plan Bernard.

Mais contrainte par le temps, la municipalité grenobloise doit lancer les travaux «olympiques». Grenoble n'accueillant que les épreuves de patinage et de hockey sur glace, les équipements sportifs construits dans la ville pour les JO sont finalement peu nombreux : patinoire, palais des sports, anneau de vitesse. Mais sont également construits les hôtels de ville, de police, et des Postes, les gares routière et ferroviaire, la Maison de la culture et le Conservatoire, l'Hôpital Sud et le Village olympique. Pour Jean-Michel Roux, enseignant à l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine de Grenoble et chercheur au laboratoire PACTE : *«On a mis très opportunément dans l'enveloppe des JO toute une série d'équipements que de toute façon, la ville de Grenoble allait devoir construire ... Les JO permirent d'en accélérer la réalisation et d'en obtenir les financements, créant un amalgame entre organisation des JO et modernisation de la ville.»*

Ayant valeur de symbole, ces nouveaux bâtiments doivent allier modernité et esthétique. Construction de prestige, le chantier le plus important est sans aucun doute celui du Stade de glace, renommé par la suite Palais des sports. Avec son toit constitué de quatre imposantes voûtes en béton, conçu par les architectes Robert Demartini, Pierre Junillon et l'ingénieur Nicolas Esquillan, ce stade, toujours utilisé pour des manifestations culturelles ou sportives, reste la trace la plus emblématique des Jeux à Grenoble.

Deux nouveaux quartiers sont construits pour les JO. Le premier, l'actuel quartier Malherbe, aux abords de la nouvelle Maison de la culture, doit servir de centre de presse et héberger les journalistes. Le second accueille les athlètes. Dernier témoin sémantique de l'événement, il a conservé au fil du temps son nom de «Village olympique».

Les travaux du Village olympique, confiés à l'architecte Maurice Novarina, débutent le 1^{er} avril 1966 et s'achèvent en novembre 1967. Le Village olympique est reconverti en logements pour les Grenoblois dès la fin des Jeux, en mars 1968. Trente-cinq ans après les compétitions, l'ensemble sera labellisé «Patrimoine du XX^e siècle», comme l'Hôtel de ville, le Palais des sports et la Maison de la culture.

Les travaux des JO permirent de faire sauter certains «verrous» comme le préconisait le plan Bernard. La voie ferrée qui enclavait la ville est ainsi déplacée 2,5 kilomètres plus au sud. Les entrées de villes sont aménagées, telles qu'on les connaît aujourd'hui : au nord, l'autoroute permet d'accéder directement à la Porte de France. Au nord-ouest, une sortie dessert l'axe des grands boulevards grâce au pont de Catane. Au nord-est, la route en direction de Chambéry, qui passe devant l'hôtel de Ville, est transformée en boulevard et au sud, l'U2 (la «Rocade») permet le contournement de la ville. *«L'emplacement de ces équipements et de ces infrastructures suit une logique qui n'était pas si éloignée de celle du Plan Bernard. Ce Plan a été réalisé pour partie grâce aux JO qui ont donné l'impulsion accélérant sa mise en œuvre»*, conclut Jean-Michel Roux.

Tous ces équipements qu'il fallut rapidement et simultanément mettre en place contribuèrent à la réputation de modernisme et de dynamisme de Grenoble, mais la transformèrent en un immense chantier entre 1965 et 1967. Et la ville changea de visage en seulement trois ans.

La vasque et le mât olympiques

Deux emblèmes des Jeux sont encore présents à Grenoble : la vasque dans laquelle la flamme olympique brûla durant les treize jours de compétition, et le mât olympique de 30 mètres de haut qui portait le drapeau blanc aux cinq anneaux. Descendue de la tour où elle était installée dans le stade provisoire construit pour accueillir la cérémonie d'ouverture, la vasque fut transférée après les Jeux dans le parc de l'Institut national des sports de Vincennes, près de Paris. Elle ne revint à Grenoble qu'en 1987 pour être installée à l'entrée du Parc Mistral où elle est encore aujourd'hui. Quant au mât olympique, peu de Grenoblois savent que c'est cette structure métallique en forme de fuseau installée au centre du rond-point d'Alpexpo...





Transformations en stations

Pendant que Grenoble est recomposée et agrandie, en altitude, les Jeux nécessitent d'importants travaux d'aménagement des accès aux principales stations olympiques et la création de quelques équipements colossaux : «*Deux routes sont réaménagées pour accéder au plateau du Vercors : l'une par Saint-Nizier et l'autre par les gorges d'Engins. On construit également les premières déviations pour rejoindre l'Alpe d'Huez par la vallée de la Romanche, et la double route par Uriage-les-Bains pour monter à Chamrousse*», détaille Jean-François Lyon-Caen. À Autrans, qui accueille les épreuves de ski de fond et de biathlon, un village olympique destiné à l'hébergement des skieurs est implanté en bordure du stade de neige qui sert de départ et d'arrivée aux épreuves. Les épreuves de saut à ski ont lieu à Saint-Nizier-du-Moucherotte où est construit un immense tremplin. Les stations de Villard-de-Lans et de l'Alpe d'Huez sont équipées respectivement d'une piste de luge et d'une piste de bobsleigh.

Ayant la charge d'accueillir les épreuves reines de ski alpin, c'est la station de Chamrousse qui sera le site central des Jeux olympiques. «*Elle est entièrement restructurée grâce au travail de Laurent Chappis. Les Jeux déclenchent la réalisation d'aménagements structurants pour l'avenir de la station, précise Jean-François Lyon-Caen. Roche-Béranger est mise en œuvre à partir de 1961 et les Jeux en ont accéléré l'essor. Dans le plan d'urbanisme dressé par Laurent Chappis, sont prévus un centre œcuménique, une piscine, le premier caravaneige... Chappis crée aussi le village de Bachat-Bouloud, unique en France. Ces huit bâtiments portés chacun par des collectivités territoriales et disposés en bordure d'une clairière au centre de laquelle se dresse toujours une sculpture de Pierre Székely, pouvaient accueillir 1000 enfants en classes de neige ou colonies de vacances. Chamrousse est alors un véritable lieu de création. Le projet développé par Laurent Chappis propose une station fonctionnelle fondée sur une vision raisonnée de l'aménagement de la montagne.*»

Décor des Jeux Olympiques pendant deux semaines, les stations de l'Isère ont bénéficié d'une promotion internationale. «*Les Jeux ont donné un coup de projecteur extrêmement valorisant sur les Alpes françaises. L'impact touristique qui en a résulté est indéniable*», conclut Pierre Chaix.



Grenoble, ville moderne et sportive

Les retransmissions télévisées, pour la première fois en couleur et en direct, à travers le monde entier, permirent de faire découvrir Grenoble et ses stations alentours à des dizaines de millions de personnes. Cette forte médiatisation de l'événement olympique renforcera l'image d'une ville sportive et moderne. «*C'est un moment de bascule de la notoriété de la ville. Les Jeux olympiques vont apporter à Grenoble cette image de ville sportive qui ne transparaissait pas avant*», estime Michel Raspaud, professeur à l'Université Grenoble Alpes, sociologue du sport au sein du Laboratoire sport et environnement social (SENS). «*À travers ces Jeux, Grenoble était perçue comme une ville dynamique, totalement innovante, en pleine transformation. C'était une petite ville industrielle de province, c'est devenu une grande ville moderne.*»

Les retombées ? Un effet direct sur l'attractivité de la région et un développement des sports de neige. «*Les JO ont eu un impact clair en matière de tourisme. Les stations du Vercors se sont développées grâce à leur mise en lumière par les Jeux*», décrit Michel Raspaud. «*L'impact se répercute sur les pratiques sportives. On observe par exemple après les Jeux un important développement du ski de fond, sport qui était peu connu et peu pratiqué en France jusque-là et qui est devenu un sport très populaire. De la même manière, la compétition olympique de hockey sur glace, très enthousiasmante, a eu un impact sur le développement de ce sport partout en France, et en particulier à Grenoble, avec les succès qu'on lui connaît.*»

La facture des JO

La facture des JO fut à la hauteur des travaux réalisés : colossale puisqu'elle s'éleva à près de 1,1 milliard de francs, somme considérable pour l'époque, mais



financée à 75% par l'État. Il ne revint à la charge de Grenoble que 20 % des dépenses, soit 220,3 millions de francs, qu'elle emprunte sur 25 ans à la Caisse des dépôts et consignations. Les Grenoblois en ressentent très rapidement les effets avec un net accroissement de la fiscalité locale : les impôts doublent dès 1967. «*Oui, Grenoble s'est endettée et la dette a duré longtemps. Le fardeau financier a pu sembler très lourd sur le moment, mais il s'est allégé quand l'inflation s'est accélérée dans les années 70, car les taux d'emprunt n'étaient pas des taux variables*», nuance Pierre Chaix. Malgré tout, l'idée que les Grenoblois ont durement payé la note olympique marque encore les esprits.

«*Quand on parle du coût, il faut regarder précisément ce qui a été construit. On mélange souvent les dépenses liées aux Jeux de l'utilisation qui est faite des Jeux pour restructurer un territoire. Les Jeux de Pékin ont coûté très cher, mais ces coûts recouvraient aussi bien les infrastructures sportives propres aux JO, que des transformations urbaines de la ville (Métros, aéroport, autoroutes, etc.), ou encore des aménagements de sites touristiques sur l'ensemble du territoire. Les JO ont été un facteur de transformation extrêmement important pour le pays*», explique Pierre Chaix. «*Pour les JO de 68, a priori, il n'y avait pas de raison de construire une Maison de la Culture, un Hôtel de ville, un hôpital... En réalité, 90% du budget des JO de Grenoble a été consacré à des équipements non sportifs. Les Jeux ont donc donné une impulsion extraordinaire au développement de Grenoble, à un moment-clé de son histoire.*»

La mémoire des Jeux

Qu'elles soient architecturales, culturelles, artistiques ou symboliques, les traces des JO de 68 marquent la ville, sans que plus rien ne semble les relier aujourd'hui

à l'événement olympique. «*On observe un effacement des traces*» reconnaît Anne-Marie Granet-Abisset, Professeure d'histoire contemporaine à l'Université Grenoble Alpes et directrice déléguée du laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA). «*Effacement des traces physiques car la patinoire a été déplacée, l'anneau de vitesse et le palais des glaces reconvertis, le tremplin de Saint-Nizier abandonné... mais aussi de la mémoire car en dehors des passionnés, de ceux qui ont vécu l'événement, ou des plus jeunes qui l'ont vu à la télévision, les Grenoblois qui, pour la plupart, ne l'étaient pas en 1968, ne font guère le lien entre les bâtiments construits et les JO. Pour qu'une mémoire puisse exister, il faut qu'il y ait des traces, des points de fixation et surtout une transmission, qui dans le cas des JO ne s'est pas faite, ou seulement partiellement. Lorsque cette mémoire existe, elle est très incomplète : on se souvient de la mascotte Schuss, de la venue du Président De Gaulle, des victoires de Killy... Il n'y a donc pas une mémoire, mais «des» mémoires sélectives des Jeux.*» En effet, hormis lors des commémorations anniversaires, la mémoire des Jeux olympiques semble peu entretenue. Pourquoi ? «*Grenoble s'est construite sur une image d'innovation et de modernité, qui n'intègre pas vraiment les JO et en dissociant la modernité de ses fondements et de l'histoire*», répond Anne-Marie Granet-Abisset. «*Il sera très intéressant d'observer l'effet de ces commémorations du cinquantenaire. Parviendront-elles à reconstruire cette mémoire ? Un bel enjeu pour les organisateurs et pour les recherches à venir.*» ♦

Sources

- *Les neiges de Grenoble - 1968-2008, 40^e anniversaire des Jeux Olympiques de Grenoble.* Alain Arvin-Bérod, COLJOG, 2008.
- *L'héritage du Plan Bernard, premier projet d'aménagement urbain grenoblois à l'échelle intercommunale.* Livret de l'exposition, Agence d'urbanisme, Janvier 2017.
- *Les Jeux olympiques à Grenoble : une ville industrielle saisie par le sport.* Pierre Frappat. Revue de géographie alpine, vol. 79, no 3 (1991) ; p. 45-58.
- *Un musée sans murs.* Ivan Boccon-Perroud et Marie Savine, Collection «Patrimoine» de l'Isère», 1998.
- *Le rêve blanc. Olympisme et sports d'hiver en France. Chamonix 1924 - Grenoble 1968.* Pierre Arnaud, Thierry Terret, PU Bordeaux, 1993.





LES FEMMES AUX JEUX OLYMPIQUES

Les femmes n'avaient pas leur place aux Jeux olympiques antiques, ni dans les tribunes, ni sur les stades. À l'origine de la rénovation de ces Jeux, Pierre de Coubertin était également très hostile à la participation des femmes dans la version moderne de la compétition : «Les Jeux olympiques doivent être réservés aux hommes, le rôle des femmes devrait être avant tout de couronner les vainqueurs. Une olympiade femelle serait impraticable, inintéressante, inesthétique et incorrecte.» Alors comment les femmes ont-elles fait leur place aux JO ? Entretien avec Natalia Bazoge, Maître de conférences en STAPS, chercheuse au laboratoire Sport et Environnement Social (SENS), spécialiste de l'histoire genrée du sport.

Depuis quand les femmes peuvent-elles concourir dans les épreuves olympiques ?

Natalia Bazoge Les femmes sont admises aux Jeux olympiques depuis 1900, mais au début, elles ne pratiquent, en démonstration, que des sports compatibles avec leur féminité et leur «fragilité naturelle». Leur participation se limite donc à des disciplines dites féminines, anciens loisirs de l'aristocratie comme le tennis, la natation ou le fleuret, dans le souci de protéger leur corps, mais aussi de respecter la décence et d'éviter tout effort violent et continu. L'idéologie largement répandue, véhiculée notamment par les médecins, est que le corps des femmes n'est pas adapté à la pratique intensive d'un sport et qu'il doit être préservé pour la maternité. À partir de 1928, les femmes sont autorisées à concourir dans la compétition officielle.

Pour quelles raisons le CIO change-t-il d'avis ?

N. B. En 1925, Pierre de Coubertin démissionne de la présidence du CIO et est remplacé par Henri de Baillet-Latour qui est beaucoup moins hostile à la présence des femmes aux JO. Mais c'est surtout la pression exercée par Alice Milliat, présidente de la Fédération des sociétés féminines sportives de France (FSFSF), qui va changer la donne. En France, sa fédération multisports est la seule qui organise des compétitions pour les femmes, les sportives y sont donc toutes licenciées. Alice Milliat milite activement pour la participation des femmes aux JO et n'arrivant pas à faire entendre raison à Pierre de Coubertin, elle crée la fédération sportive féminine internationale (FSFI) en 1921. Elle va même jusqu'à organiser en 1922 les premiers Jeux olympiques féminins qu'elle sera contrainte de renommer «Jeux mondiaux féminins». Ils se tiendront tous les quatre ans, jusqu'en 1934. Souhaitant récupérer le contrôle du sport féminin, les fédérations sportives internationales font également pression pour que les pratiques soient encadrées. Ces trois facteurs combinés, la démission de Coubertin, la pression de la FSFI et celle des fédérations internationales, font que le CIO infléchit sa position et autorise la participation des femmes.

Comment la situation évolue-t-elle ensuite ?

N. B. L'évolution est lente, car les femmes n'ont pas encore accès à toutes les disciplines. En 1928, aux Jeux olympiques d'Amsterdam, on compte 277 femmes, soit 9,6% des participants. En 1964, à Tokyo, elles sont 678, ce qui représente 11,5%. Il faut attendre les années 90 pour que ce pourcentage augmente significativement. En 1994, le CIO amende la charte olympique en y inscrivant un axe sur l'égalité homme-

femme. Il y aura ensuite une politique incitative de la part du CIO pour la parité dans les délégations. Mais ce n'est qu'en 2012, que les femmes sont enfin autorisées à concourir dans les 26 disciplines olympiques.

Subsiste-t-il encore des différences entre les épreuves féminines et masculines aux JO ?

N. B. Aujourd'hui, il n'y a plus de disciplines sportives interdites aux femmes. Mais c'est assez récent. La dernière fédération à s'être ouverte aux femmes en France est la fédération de boxe, en 1989. Les femmes n'y étaient pas admises car les représentations associées à ce sport - la force, le combat, la violence - en font un sport «masculin». Aux JO cependant, des différences subsistent entre hommes et femmes puisqu'aujourd'hui certaines épreuves ne sont toujours pas autorisées aux hommes. La natation synchronisée et la gymnastique rythmique restent réservées aux femmes. L'argumentaire est inversé : les représentations associées à ce sport font appel à certaines qualités, comme la grâce et l'esthétique, que les hommes ne sont pas censés posséder. Ces sports sont perçus comme des sports «féminins». La question de l'acceptabilité de l'homosexualité des sportifs est bien sûr sous-jacente.

Les Jeux de Grenoble ont-ils été particuliers pour les femmes ?

N. B. Les Jeux de 1968 sont marqués par la mise en œuvre des premiers tests de féminité. Il s'agissait alors d'un contrôle gynécologique visuel pratiqué par des médecins avant les épreuves, et d'un test génétique réalisé avec un frottis buccal : le test du corpuscule de Barr qui visait à détecter le chromosome XX présent chez les femmes. À l'issue de ce test, psychologiquement très difficile pour les athlètes, un certificat de féminité était délivré. Aux JO de Grenoble, le test d'une skieuse autrichienne, Erika Schinegger, se révéla négatif. La compétition lui a donc été interdite. Par la suite, elle a changé de sexe et est devenue Erik Schinegger. À partir de 1991, le test utilisé était un test ADN, plus fiable, visant à repérer le chromosome Y. Mais ces tests de féminité, très critiqués, n'ont été abandonnés que très tardivement, en 1999, engendrant aujourd'hui suspicions et contestations lorsqu'une femme est jugée trop «masculine»...



Nageuse, hockeuse, rameuse française, Alice Milliat (1884-1957), infatigable militante, s'est battue avec détermination pour la reconnaissance du sport féminin de haut niveau et la participation des femmes aux Jeux Olympiques.

ET SI GRENOBLE ACCUEILLAIT DE NOUVEAU LES JEUX ?

Les Jeux de 1968 ont donné à Grenoble son statut de «ville olympique», titre qu'elle ne partage aujourd'hui qu'avec 42 cités-hôtes à travers le monde. Marquée par cette expérience, Grenoble a déjà envisagé à deux reprises de se porter à nouveau candidate : pour les Jeux olympiques d'hiver de 1976 et de 2018. Candidatures avortées sans avoir suscité de réel enthousiasme... Alors si Grenoble déposait à nouveau sa candidature, quel projet pourrait-elle proposer ? Telle est la problématique sur laquelle le Labex ITEM (Innovation et territoires de montagne) a demandé aux étudiants du Master francophone «Urbanisme et coopération internationale» et du Master anglophone «Cooperation in Urban Planning» de travailler.

Encadrés par Marlène Leroux, maître de conférences associée et Jean-Michel Roux, maître de conférences à l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine de Grenoble, une quarantaine d'étudiants ont travaillé à l'élaboration de différentes candidatures. «Cet atelier comportait deux phases : la première au cours de laquelle les étudiants ont analysé l'impact des JO de 1968 sur le territoire et la seconde qui leur a permis d'élaborer leurs propositions de réponse» explique Jean-Michel Roux. «Notre hypothèse, à la fin de la première phase d'analyse, était qu'une nouvelle candidature devait être associée à un modèle de société. On a donc demandé aux étudiants d'imaginer une nouvelle vision de la ville dont les JO ne seraient alors que le prétexte à impulser le projet d'urbanisme», continue Marlène Leroux.

Sans autre limite que leur créativité, les étudiants ont donc imaginé comment Grenoble pourrait de nouveau accueillir les Jeux olympiques, mais aussi vers quelle forme d'événements ces modèles de ville pourraient faire tendre la compétition sportive.

Alors que certains se projettent dans une *smart city* grenobloise où les Jeux sont retransmis sur écrans géants et les sports pratiqués par tous en réalité virtuelle, d'autres anticipent la «global city» associant Grenoble à plusieurs grandes villes des Alpes pour mieux organiser les flux de personnes, d'idées, ou de biens et peser davantage sur la scène internationale. À l'opposé, les plus idéalistes rêvent, eux, de la «ville inclusive» (*inclusive city*) qui se focalise sur le bien-être social de tous les individus quels que soient leurs statuts ; elle ne dissocierait donc plus Jeux olympiques et paralympiques... Plus pragmatiques, d'autres encore exploitent le concept de «ville de la décroissance» (*degrowth city*), qui s'oppose à l'idée d'une croissance sans fin et ses conséquences négatives (consommation irraisonnée, pollution, inégalités, etc.). Dans cette ville, on chercherait à réduire l'impact des Jeux sur l'environnement notamment en réutilisant les équipements, en réduisant transports et déchets. Enfin, face aux conséquences du changement climatique, c'est le modèle de la «ville post-tourisme d'hiver» (*post-winter tourism city*) qui s'impose. La disparition de la neige à basse altitude amène alors à repenser les Jeux d'hiver, en Jeux de montagne... Autant de projets inspirants qui prouvent que d'autres modèles de ville peuvent porter sans les dénaturer les valeurs de l'olympisme. ◆

Les traces discrètes de l'Art «olympique»

Soucieuse d'associer sports et culture, la municipalité grenobloise choisit d'intégrer des œuvres d'art dans toutes les réalisations liées aux Jeux. Durant l'été 1967, Grenoble accueille donc le Premier Symposium Français de Sculpture. Quelques mois avant l'ouverture des Jeux, quinze artistes travaillent dans les allées du Parc Mistral, réaménagé par la construction du nouvel Hôtel de Ville, mais aussi du Palais des Sports et de l'anneau de vitesse. Confrontant leur art au public, les sculpteurs réalisent des œuvres monumentales en pierre, béton, bois, métal. Leurs quinze œuvres deviennent propriété de la Ville. Urbanistes, paysagistes, architectes et artistes travaillent alors ensemble pour choisir le lieu où sera intégrée chaque sculpture. Bénédicte Chaljub, architecte et historienne de l'architecture, chercheuse associée à l'ENSAG, rappelle le contexte : «C'était l'époque où l'on commençait à sortir les œuvres du musée pour les mettre dans la ville faisant travailler des artistes de renom, avec l'idée de démocratiser l'art. La transformation de Grenoble qui s'opérait était extrêmement ambitieuse associant urbanisme, architecture et art.»

Mais en 1967, cette démarche avant-gardiste engendre rapidement une polémique, relayée par la presse où une succession d'articles ironisent sur l'esthétique «douteuse» des acquisitions devant embellir Grenoble et le prix des œuvres. Si les Jeux détourneront tout aussi rapidement l'attention, les œuvres sont pour la plupart toujours bien visibles dans Grenoble, sans être rattachées pour autant à cette période olympique. La sculpture de Maurice Lipsi, «Totem» de son vrai nom «Colonne olympique : ouverture dans l'espace», marque toujours l'entrée nord de la ville. Le Parc Mistral abrite encore les sculptures de Joseph Wiss, Maxime Descombin, Gregor Apostu et Gigi Guadagnucci, et le village olympique entre autres celles de Yasuo Mizui, Pierre Székely et Ivan Avoscan. «En 1968, la ville renouvelle les demandes d'œuvres pour accompagner la construction des équipements publics subventionnés par les Jeux avec le 1%» ajoute Bénédicte Chaljub. Et c'est ainsi que la sculpture d'Alexandre Calder, «Les Trois Pics», viendra structurer le parvis principal de la gare. ◆



LES JEUX OLYMPIQUES
D'HIVER 1968
GRENOBLE 1968



GRENOBLE 1968-2018

• PARTAGER L'HISTOIRE OLYMPIQUE •

50 ANS



CAMPUS OLYMPIQUE

—
dans le cadre de la célébration des JO de Grenoble 68

—
Animations/conférences/expo
du 12 au 16 février 2018

Univ. Grenoble Alpes

